

Communication des élus Traid-Union de novembre 2024**Point économique**

Le contexte de ralentissement économique perdure dans un marché IT flasque et très attentiste. Malgré tout, les résultats du troisième trimestre sont corrects avec un CA T3 de 1 356,9M€, le cumulé étant conforme au V2 et à peine supérieur à l'année précédente. La marge reste également inchangée par rapport à 2023, ce qui semble une prouesse au regard du contexte économique.

Côté Conseil & Intégration France & RealEstate, le CA est en baisse de 2%, en cumulé à fin septembre comme en projection de fin d'année. Presque paradoxalement, la marge est très bonne et tutoiera probablement les 10% en fin d'année. Il convient cependant de garder à l'esprit que bien des réductions de coûts ont été opérées ces derniers mois, principalement en France, et continueront de l'être, notamment au travers des CRH de fin d'année. Ainsi que nous l'a parfaitement expliqué Cyril Malargé, ce ne sont pas tant les bons résultats qui prévalent aux yeux des investisseurs, mais la capacité qu'a l'entreprise de prévoir des résultats et les tenir. C'est ce qu'on appelle la prédictibilité. Dès lors, on comprend bien que quand un cap est défini, il convient de tout mettre en œuvre pour garder ce cap et ne pas perdre la confiance des investisseurs / actionnaires. Pour ce faire, il faut agir là où c'est possible et comme le marché n'est pas maîtrisable, devinez quels sont les leviers de l'entreprise ?



Traid-Union constate donc une fébrilité certaine de la direction - dont les résultats seront scrutés - et des salariés qui espèrent toujours un plus juste retour de leur investissement

150M dédiés au rachat d'actions et rien pour les salariés.

Vous en avez entendu parler, 150M€ ont été utilisés pour racheter et annuler des actions. On appelle pudiquement cela une baisse du capital. Une entreprise qui a les moyens de faire du rachat d'actions aux fins de les annuler a les moyens d'augmenter ses salariés. C'est l'avis de Traid-Union, qui a demandé à l'entreprise d'expliquer ce choix stratégique. Pourquoi ce retour au seul actionnaire ? Quel est le sens du projet indépendant du groupe qui se ferait au détriment des salariés ? Qu'est-il prévu pour eux alors que les CRH de fin d'année s'annoncent d'ores et déjà réduits à peau de chagrin ?

Le collaborateur centrique semble bien avoir laissé la place à l'actionnaire centrique.

Les RH sans le H mais à la hache ?

En CSE, les élus ont entendu la nouvelle DRH France employer le mot "STOCK" pour désigner des ressources humaines. Nous l'avons ensuite entendu dire que proposer une RC (rupture conventionnelle) à des collaborateurs était plus "humain" qu'un licenciement ! Face aux réactions indignées, elle a en outre fait montre de provocation en déclarant que si les RC choquaient, ce seraient des licenciements !

Le salarié n'est-il plus un salarié mais un objet, une marchandise ? Sommes-nous donc une marchandise à disposition de l'entreprise, un stock à gérer avec une date limite d'utilisation ? Passée cette date, un coup de torchon et dehors ?

Pourquoi s'embêter à investir dans un coûteux maintien d'employabilité des salariés alors qu'une RC suffit ?

Nous n'en sommes peut-être pas (tout à fait) encore là, mais la suppression des mentors et peut-être des MRH par la suite n'est pas de nature à nous rassurer.

Traid-Union demande le retour des valeurs humaines indispensables et de la considération des salariés

Un nouvel accord pour cotiser à taux plein pour la retraite pour les salariés en temps partiel : les organisations syndicales suivent Traid-Union

Alors que seul Traid-Union avait accepté de signer ce maintien des cotisations, ce sont finalement l'ensemble des syndicats, à l'exception de Solidaires Informatique et de la CFDT qui ont adressé un courriel en ce sens à la DG demandant le rétablissement de la cotisation à taux plein pour les salariés à temps partiel sans contrepartie. Suite aux négociations, les organisations syndicales représentatives ont signé un accord spécifique rétablissant cet avantage pris en charge par l'entreprise.

Vos élus Traid-Union, toujours à l'écoute de vos attentes, de vos idées, de vos expériences dans des vies professionnelles antérieures, ont souhaité vous donner un moyen supplémentaire de vous exprimer au travers d'un tout nouveau FORUM (ici) qui nous permettra de remonter des propositions et des revendications à la Direction. Le premier thème porte sur votre vie quotidienne au travail (télétravail, locaux, formation, frais...)

